

# Les géants d'Internet servent leur gouvernement avant leurs clients

NICOLAS ARPAGIAN, DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU CYCLE « SÉCURITÉ NUMÉRIQUE » À L'INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE (INHESJ)<sup>(1)</sup>

**A** lors que le discours ambiant autour de la société du numérique ne parle que de globalisation économique et de village planétaire, la révélation au public du programme Prism<sup>(2)</sup>, qui organise la coopération étroite des firmes leaders du secteur IT avec les autorités de Washington, souligne l'existence d'intérêts nationaux spécifiques. Avec Prism, nous avons tous compris que Google, Facebook ou encore Microsoft, avant d'être des multinationales, sont avant tout étatsuniens. Aussi mondialisées et géantes que soient ces entreprises, elles reconnaissent l'autorité politique du gouvernement de Washington. Leurs clients mondiaux sont prévenus. L'habitude commence d'ailleurs à se prendre de regarder l'étiquette des vêtements dans les rayons ou la mention sur les emballages pour connaître l'origine des produits.

**« CHACUN DOIT SAVOIR CE QU'IL EST PRÊT À CONCÉDER »**

Gage de qualité pour les uns, volonté de privilégier l'emploi national pour les autres..., chacun a sa motivation pour rechercher ainsi la nationalité de ce qu'il envisage d'acquérir. Mais cela doit-il en aller de même pour les fournisseurs de technologies ? Peut-être. La publication du programme Prism, qui organiserait donc la coopération des poids lourds de l'industrie numérique (AOL, Apple, Facebook, Google, Microsoft, Skype, Yahoo...) avec les administrations étatsuniennes, a ainsi profondément ému les opinions publiques. Les mêmes qui consomment béatement la communication globalisée et hors sol de ces firmes qui véhiculent elles-mêmes avec insistance les thèmes d'un monde où la notion de frontière semble forcément obsolète. Pour ne pas dire ringarde. De l'informatique en nuage à la communication en Wi-Fi, en passant



par l'interconnexion généralisée des appareils électroniques, le partage tous azimuts des données et des communications constitue, dans le discours dominant, le seul horizon concevable. Dans une sorte d'universalité généreuse qui, naturellement, ignore dans son affichage médiatique la compétition économique, le vol de données et la compétition interétatique. Une sorte de publicité Benetton à

l'échelle planétaire où les pulls colorés auraient laissé la place à des tablettes et autres smartphones comme vecteur de cohésion d'une société mondiale vivant en harmonie. Si les experts en informatique n'ont jamais douté que l'usage de ces technologies laisse des traces et que l'accès à celles-ci par les prestataires est facilité par les « backdoors » de toutes sortes, la prise de conscience d'une possible transmission des données à l'insu des légitimes utilisateurs marque sans doute une étape. Alors qu'on avait expliqué aux opinions publiques qu'Internet et ses technologies permettraient au plus grand nombre d'être acteur de sa production informationnelle personnelle, voilà que l'on constate que le particulier ou l'entreprise – consommateur lambda des services de ces géants du Net – reste soumis au bon vouloir des puissances étatiques.

**C** et accès de lucidité doit donner l'occasion aux opinions publiques et aux entreprises des pays démocratiques de relever leur niveau d'exigence quant au traitement des données qui constituent le volet numérique de leur existence. Et de se placer face à ces consortiums de l'économie numérique en position de faire passer leur insatisfaction. Google renonce à fournir des services seulement parce que les utilisateurs ne les fréquentent pas, ou plus. C'est le seul jugement que reconnaît ce géant financier. Idem pour les Myspace et autres Second Life

qui végètent désormais, faute d'avoir su conserver l'intérêt de leurs nombreux utilisateurs originels. Les Etats non bénéficiaires de cette manne d'informations numérisées, puisque n'ayant pu ou su générer sous leur pavillon l'émergence de poids lourds de cette trempe, sont aussi très démunis. Il revient donc à chacun, Etat, fournisseur, client et citoyen de savoir ce qu'il est prêt à concéder ou à attendre de cette société numérique en devenir. Afin de ne pas renoncer à son insu à la défense de ses intérêts stratégiques. Car c'est en se complaisant dans une situation de dépendance que l'on se prive de toute capacité d'exercer à l'avenir sa souveraineté.

(1) Auteur de « La Cybersécurité », aux éditions Presses universitaires de France.  
(2) <http://bit.ly/12Jqbyr>.

## Projets de mobilité : n'attendez pas de rentabilité immédiate

PAR LE CERCLE 01

**U** sage professionnel ou personnel, les tablettes et smartphones devraient, d'ici à trois ans,



prendre le pas sur les PC, ordinateurs portables et autres téléphones fixes, estime Renaud Gruchet. Le directeur de l'Innovation for Business chez Sopra Consulting intervenait lors du déjeuner-débat du Cercle 01<sup>(\*)</sup> qui a eu lieu à Paris le 19 juin et qui avait pour thème « La mobilité comme nouvel outil de travail ». Les patrons présents se sont d'ailleurs posé beaucoup de questions sur ce sujet, tandis que leurs collaborateurs équipés de terminaux mobiles se mettent déjà à penser différemment leur métier et à imaginer comment bouger les lignes de leur organisation. Du risque d'altération des données à la perte de la maîtrise de ces outils en passant par le temps de formation à accorder aux utilisateurs, l'autorisation ou pas de les géolocaliser, la simplification de certains process qui impacte l'organisation, les écueils repérés par ces grands patrons ne manquent pas. Un regard plus particulier est cependant et logiquement porté sur le coût de tels déploiements et le retour sur investissement. Investir au départ pour équiper 20 000, 30 000, 40 000 voire 200 000 personnes coûte beaucoup d'argent. Tous ont conscience que cela se révélera certainement bénéfique à long

terme et qu'on pourrait leur reprocher, à l'avenir, de ne pas s'être lancés plus tôt. Mais la conjoncture n'est pas favorable à de telles dépenses. Intervenant en tant que témoin lors du débat, Yves Xemard, directeur industriel du courrier à La Poste, confirme que l'effort financier est important mais nécessaire. La Poste va ainsi équiper de smartphones ses 90 000 facteurs dans le cadre du projet

**AVEC FACTEO, LA POSTE FAIT UN PARI GAGNANT**

Facteo. Le but est que chaque agent puisse proposer des services à ses clients ou usagers, tels que la dématérialisation des démarches (signature de lettre recommandée, par exemple), le partage et le transfert d'informations en temps réel

afin d'optimiser la chaîne logistique du courrier postal. Des prestations ponctuelles, telles que le relevé de compteurs électriques, sont aussi à l'étude avec des partenaires. L'investissement de départ s'élève à plusieurs millions d'euros, mais La Poste espère atteindre son point mort d'ici à 2015. Le modèle économique de Facteo illustre d'ailleurs la difficulté à mettre au point un business plan classique. Facteo est ainsi bâti en deux volets. Le premier porte sur la baisse des coûts et des charges liés à la réplique numérique des process industriels existants. A la clé, gain de temps et économies en termes d'organisation. Cette démarche s'appuie sur des applications parfaitement architecturées. Yves Xemard explique ainsi que la perte d'une minute par un utilisateur qui retape identifiant et mot de passe à chaque utilisation a une répercussion de 10 millions d'euros sur le résultat d'exploitation.

**L'**autre volet du business model de Facteo, ce sont les nouveaux services que La Poste sera capable de développer. Une partie encore mal définie, puisque La Poste est consciente que les offres proposées au lancement auront déjà complètement changé dans six mois. A l'entreprise et, surtout, à ses salariés de s'adapter à ces nouveaux outils et à leurs usages. Renaud Gruchet insiste, lui, sur l'émergence d'un modèle « Apps + store d'entreprise » ressemblant au principe de l'App Store d'Apple ou du Google Play d'Android. Ce concept apporte davantage de collaboratif et d'échange, ainsi qu'une culture bénéfique. On ouvre une sorte d'espace de créativité au salarié qui imaginera les applications correspondant le mieux à son métier et à ses besoins. En pratiquant différemment leur métier, les collaborateurs pourront ensemble imaginer autrement leurs univers professionnels et la façon de servir l'entreprise.

(\*) Le Cercle 01 est un club de dirigeants de très grandes entreprises françaises se réunissant six fois par an à l'initiative de 01 Business pour débattre de thématiques mêlant innovation, numérique, adoption de nouveaux usages et modèles économiques. Le 19 juin, la rencontre portait sur le mobile, nouvel outil de travail.